

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-quatrième session du Comité pour les animaux
Genève (Suisse), 20 – 24 avril 2009

RESUME DE LA SEANCE

8. Elevage en ranch

8.1 Examen de l'utilisation du code de source R..... AC24 Doc. 8.1

Le Comité rouvre la discussion du document AC24 WG2 Doc. 1 et adopte les recommandations qu'il contient avec les amendements suivants.

Recommandation 1: l'amender comme suit: "Ne maintenir le code de source R que pour les espèces transférées de l'Annexe I à l'Annexe II, conformément aux résolutions Conf. 9.20 (Rev.) et Conf. 11.16 (Rev. CoP14)."

Recommandation 4:

- paragraphe c): l'amender comme suit: "que ces éléments, qui devraient correspondre aux autres dispositions de l'annexe 4, paragraphe A.2, de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP14), soient incorporés dans un nouveau projet de résolution distinct qui se réfère à l'annexe 4 de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP14);"
- Ajouter le nouveau paragraphe "d)" suivant: "ce projet de résolution devrait être préparé par le Secrétariat en consultation avec le Comité pour les animaux pour présentation à la CoP15;"; et
- Le paragraphe "d)" devient paragraphe "e)".

Supprimer le point 6.

15. Transport des animaux vivants

15.1 Activités du groupe de travail sur le transport et informations sur des cas de forte mortalité de spécimens..... AC24 Doc. 15.1

Le Comité adopte les recommandations proposées dans le document AC24 WG8 Doc. 1.

10. Examen périodique d'espèces animales inscrites aux annexes CITES..... AC24 Docs. 10.1-10.3

Le Comité adopte les 10 recommandations proposées dans le document AC24 WG3 Doc. 1 avec les amendements suivants.

Recommandations 1 et 3: ajouter "de la Convention" à la fin.

Recommandation 2: Remplacer "*Crocodylus*" par "*Crocodylurus*".

Recommandation 5: Ajouter ce qui suit avant "OISEAUX":

"MAMMIFERES

Felidae

Lynx spp.: Etats-Unis d'Amérique

Panthera onca: Mexique"

Recommandation 6: Ajouter "(Rev. 1)" après "AC24 Doc. 10.2" et "la liste des Felidae spp. figurant dans le document AC23 Doc. 11.2.1" à la fin.

Recommandation 8: Modifier comme suit la première phrase: "Le groupe de travail recommande que le Comité pour les animaux convienne que la résolution Conf. 14.8 ne devrait pas être amendée, comme proposé par le Comité pour les plantes à sa 18^e session."

19. Préparation du rapport du Président à la CoP15 *pas de document*

Le Comité prend note du rapport oral du Président.

14. Conservation et gestion des requins et des raies d'eau douce..... AC24 Docs 14.1 à 14.4

Le Comité adopte les recommandations proposées dans le document AC24 WG5 Doc. 1 (qui n'existe qu'en anglais) avec les amendements suivants.

Dans la deuxième phrase du point 3, sous "*Mandate 1*", ajouter "*in Table*" après "*For these species*".

Au point 2, sous "*Mandate 2*", ajouter "*as needing the cooperation of other Parties in the control of trade. This would additionally serve*" après "*in CITES Appendix III*".

A la fin du point 3, sous "*Mandate 3*", ajouter "*and other specialists and stakeholders*" à la fin.

Au point 2, sous "*Other matters*", supprimer "*and FAO*".

16. Gestion et utilisation durables des pêcheries de concombres de mer AC24 Doc. 16

Le Comité adopte les deux recommandations proposées dans le document AC24 WG6 Doc. 1

Adoption du résumé de séance AC24 Sum. 1 (Rev. 1)

Le Comité adopte le résumé de la séance en remplaçant, au point 8, "membre du Comité pour les animaux" par "membre suppléant du Comité pour les animaux".

7. Etude du commerce important de spécimens d'espèces de l'Annexe II

Le Président présente le document AC24 WG1 Doc. 1 (qui n'existe qu'en anglais).

7.1 Evaluation de l'étude du commerce important AC24 Doc. 7.1

Le Comité adopte les recommandations.

7.2 Vue d'ensemble de l'étude du commerce important, par espèce AC24 Doc. 7.2

Le Comité adopte les recommandations avec les amendements suivants.

Malagasy Chameleons and day geckos

- Deuxième et troisième paragraphes: Remplacer "*UNEP-WCMC*" par "*the consultant*" et échanger les deux paragraphes; et
- Quatrième paragraphe: Supprimer "*following*" et insérer "*a)-c)*" après "*recommendations*".

Concerning Tridacnidae from the Solomon Islands

Le Comité adopte la recommandation d'inclure *Tridacna* spp. dans l'étude du commerce important pour les Iles Salomon en tant que cas urgent. Il charge le Secrétariat d'écrire aux Iles Salomon et d'inclure dans sa lettre les demandes faites aux paragraphes a) à c) du document AC24 WG1 Doc. 1. Il invite le Secrétariat à réaffirmer aux autorités des Iles Salomon que la décision d'inclure une espèce dans l'étude n'est pas, au départ, une mesure de sanction et que, si le Comité pour les animaux est satisfait de la réponse, le processus s'arrêtera.

7.3 Espèces sélectionnées après la CoP13 AC24 Doc. 7.3

Le Comité adopte les recommandations avec les amendements suivants.

Mantella milotympanum: Ajouter "*or resume trade in a species*" après "*establish a quota*" dans l'avant-dernière ligne de la note au bas de la page 2 du document, qui porte sur cette espèce.

Mantella crocea, *M. expectata* et *M. viridis*: Ajouter "*immediately*" à la fin de la recommandation a), et ne pas fixer de calendrier pour les recommandations b) à d).

Mantella aurantiaca: Ajouter "*through an expedited procedure*" à la fin de la recommandation.

7.4 Sélection d'espèces après la CoP14..... AC24 Doc. 7.4 (Rev.1)

Le Comité adopte les recommandations avec les amendements et les ajouts suivants.

Hippocampus kelloggi, *H. spinosissimus* and *H. kuda*: Le Comité convient d'inclure ces trois espèces dans l'étude du commerce important.

Saiga tatarica: le Comité convient que cette question devrait être traitée entre les sessions lorsque la lettre de l'organe de gestion de la Chine mentionnée au point 10 du document AC24 Doc. 7.4 (Rev. 1) sera disponible.

Concerning species selected at AC 23:

Le Comité adopte les recommandations relatives aux combinaisons espèces/pays figurant dans le tableau du document, avec les amendements suivants:

Hippopotamus amphibius: Retirer le Zimbabwe de l'étude.

Chamaeleo africanus: Ne maintenir que le Niger dans l'étude.

Supprimer toute référence à la note au bas de la page 2 pour les espèces figurant dans le tableau.

Concerning reported trade of Testudo horsfieldii from Ukraine: Le Comité décide d'attirer l'attention du Comité permanent sur cette question.

7.5 Informations scientifiques communiquées par les Etats de l'aire de répartition d'*Huso huso*..... AC24 Doc. 7.5

Le Comité adopte les recommandations.

7.6 Activités entreprises concernant la population de *Tursiops aduncus* des îles Salomon..... AC24 Doc. 7.6

Le Comité adopte les recommandations avec les amendements suivants.

- Adoption du paragraphe a).

- Adoption du paragraphe b) avec l'amendement suivant: "*To instruct the Secretariat to inform the Solomon Islands that the AC recommends the Solomon Islands to set a more cautious quota.*"
- Rejet des paragraphes c) et d).
- Le Comité invite en outre le Secrétariat à réaffirmer aux autorités des Iles Salomon que la décision d'inclure une espèce dans l'étude n'est pas, au départ, une mesure de sanction et que, si le Comité pour les animaux est satisfait de la réponse, le processus s'arrêtera.

9. Atelier international de spécialistes sur les avis de commerce non préjudiciable AC24 Doc. 9-9.1

Le Comité adopte les recommandations et les projets de décisions figurant dans le document AC24 WG7 Doc. 1, en numérotant de a) à h) les huit lignes du point 5 du questionnaire.

Adoption du résumé de séance AC24 Sum. 3

Le Comité adopte le résumé de séance avec les amendements suivants.

A la fin du paragraphe se référant au point 6 de l'ordre du jour, ajouter la phrase suivante: "Le Comité convient que les membres devraient soumettre au Président, le 5 mai au plus tard, leurs commentaires sur la lettre de consultation du PNUE."

A la fin du paragraphe se référant au point 11 de l'ordre du jour, ajouter les mots suivants: "et convient que les autres commentaires devront être envoyés à M. Jelden."

Le début de la phrase se référant aux corrections apportées au résumé de séance AC24 Sum. 2 devient: "Le paragraphe b), au point 7.1 de l'ordre du jour, devrait être supprimé ..."

20. Date et lieu de la 25^e session du Comité pour les animaux *pas de document*

Le Comité note que sa 25^e session se tiendra probablement à Genève début 2011, à moins qu'une Partie ne soumette une proposition de l'accueillir incluant une disposition couvrant la différence de coûts par rapport à sa tenue à Genève.

21. Autres questions *pas de document*

Le représentant de l'Afrique (M. Bagine) fait une déclaration en référence au document AC24 Inf. 3 et demande qu'elle soit enregistrée dans le compte rendu de la session. Le Comité prend note de son intervention.

22. Allocutions de clôture *pas de document*

Le Président remercie tous les participants, le Secrétariat et les interprètes, qui ont permis la réussite de la session, et déclare la session close.